



Direction Régionale de l'Alimentation
de l'Agriculture et de la forêt
Nouvelle-Aquitaine

*Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine*

Déclinaison du Plan Ecophyto II+ en Nouvelle-Aquitaine

Actions prioritaires en Nouvelle-Aquitaine

Textes de référence :

Plan Ecophyto II+ du 13 juin 2019

Note technique interministérielle du 19 juin 2019 relative à la déclinaison régionale du plan
ECOPHYTO II+



Préambule

Le plan ECOPHYTO II, a été révisé pour intégrer les priorités gouvernementales et devenir le plan **ECOPHYTO II+**, suite à la publication le 25 avril 2018 du plan d'actions sur les produits phytopharmaceutiques et une agriculture moins dépendante aux pesticides et le 22 juin 2018 du plan de sortie du glyphosate.

Les objectifs de réduction du recours aux produits phytopharmaceutiques par la généralisation et l'optimisation des techniques disponibles et une mutation profonde des systèmes de productions et des filières sont confirmés tout en veillant aux performances économique, sanitaire, environnementale et sociale des exploitations. Il est introduit l'objectif de mettre fin aux principaux usages du glyphosate d'ici fin 2020 au plus tard et de l'ensemble des usages au plus tard en 2022.

Le plan Ecophyto II+ qui s'inscrit dans le projet agro-écologique pour la France, repose sur des principes suivants :

- surveillance et maîtrise des impacts et des risques liés aux produits phytosanitaires,
- mobilisation de tous les acteurs pour la réussite du plan avec un engagement sur des objectifs réalistes et vérifiables,
- réorientation des évolutions au niveau des entreprises agricoles dans une dynamique collective, territorialisée et positive tant pour les producteurs que pour les citoyens,
- inscription le plan au cœur du projet agro-écologique pour la France,
- diffusion et valorisation des alternatives.

La réduction des usages, des risques et des impacts des produits phytosanitaires est un enjeu majeur de la transition agro-écologique et passe par un ensemble d'actions.

Le premier niveau d'action concerne l'amélioration de **l'efficacité des pratiques phytosanitaires**. L'objectif est de favoriser le développement du recours aux technologies, outils d'aide à la décision et agroéquipements qui améliorent l'emploi ou le positionnement des produits dans le temps ou l'espace, et l'emploi des outils d'aide au raisonnement.

Un second niveau d'action concerne **la substitution** par la mise en œuvre de méthodes de lutte alternatives comme l'utilisation d'insectes auxiliaires, ou le désherbage mécanique.

Enfin, le dernier niveau d'action vise à **la reconception des systèmes** par la mise en œuvre d'une combinaison de moyens disponibles, à différentes échelles afin de construire des systèmes alimentaires moins dépendants du recours aux produits phytopharmaceutiques. Elle passe par exemple par l'allongement et la diversification des rotations à l'échelle de la parcelle, de l'exploitation, des territoires, le maintien ou la reconstruction des liens entre les cultures et l'élevage, ou encore la mise en place de cépages résistants. Il s'agit aussi d'un travail sur les filières, la commercialisation et l'alimentation.

La présente note donne les grandes orientations de la déclinaison régionale du plan Ecophyto II+ en complément de la « feuille de route régionale » de la région Nouvelle-Aquitaine. Elle fixe les grandes priorités d'actions à conduire sur le territoire pour réduire les usages de produits phytopharmaceutiques en tenant compte du réchauffement climatique et des spécificités et contraintes de production -de et au sein -de chaque filière sans oublier les petites filières à haute valeur ajoutée.

La Nouvelle-Aquitaine s'est résolument inscrite dans le virage de la transition agro-écologique et de la réduction des intrants phytosanitaires. La préoccupation de moins et mieux traiter tout en respectant les contraintes de voisinage et d'environnement est une priorité de l'ensemble des filières agricoles de Nouvelle-Aquitaine. Il importe dans ce contexte de massifier la démarche de transition agro-écologique tout en recréant le lien social entre agriculteurs et population locale.

Globalement les agriculteurs de la région sont très portés **sur les innovations** permettant de limiter le recours aux produits phytosanitaires, dont les matériels innovants et robotiques permettant de pallier au déficit de main d'œuvre et les **produits de biocontrôle** de plus en plus sollicités dans les programmes de traitement. Le dossier VITIREV, projet collectif porté par la Région, lauréat de l'appel à projet territoire d'innovation de grande ambition en est l'illustration pour la filière vigne.

A ce titre, la DRAAF et la Région ont conjugué leurs efforts pour aider les entreprises qui veulent développer ces produits de biocontrôle dans le but d'accélérer les dossiers d'autorisation et de mettre en place des essais sur des plateformes dédiées avec une participation des exploitations des lycées agricoles.

L'adhésion des agriculteurs aux BSV (sous forme d'un abonnement gratuit) est forte avec plus de 40 000 abonnements à ce jour pour près de 19 000 abonnés, et témoigne du fort intérêt à la surveillance biologique du territoire des professionnels qui ont bien compris la nécessité de maîtriser les enjeux face aux risques émergents. La bonne maîtrise de la protection des cultures reste un enjeu pour assurer la capacité de production et par voie de conséquence le revenu des agriculteurs.

Ainsi 7 actions prioritaires sont déclinées en Nouvelle Aquitaine :

1. Promouvoir les innovations

Promouvoir et développer le biocontrôle

- Participer et faire connaître les travaux du cluster de biocontrôle mis en place en Nouvelle-Aquitaine,
- Accompagner le GIE de la transition agro-écologique dans sa démarche d'expérimentation et de construction des dossiers d'approbation des substances actives et d'autorisation des produits de biocontrôle afin d'identifier les freins et leviers du développement de ce type de produits,
- Proposer des axes d'amélioration en lien avec l'autorité nationale,
- Déployer des essais de valeur pratique dans le cadre de partenariat avec les filières et les chambres d'agriculture - visite des sites Ecophyto expé et recherche par les réseaux pour renforcer le niveau d'information sur les performances de ces produits de biocontrôle introduits dans les itinéraires techniques.
- valoriser les résultats obtenus en terme de performances économiques et environnementales comparativement à des itinéraires classiques en développant un observatoire permettant d'enregistrer les données, de les partager et diffuser ces résultats.

Promouvoir et développer les techniques innovantes permettant de réduire les volumes de PPP utilisés

- Suivre et accompagner les travaux et les entreprises régionales développant des techniques innovantes permettant de réduire les volumes de PPP utilisés.
- Favoriser le développement des pratiques faisant appel à des moyens de réduction de recours aux PPP et de réduction de la dérive de pulvérisation.
- Collecter des données et les valoriser,
- Encourager la recherche autour de nouveau OAD dont l'objectif est la réduction des PPP, parallèlement à la mise en place d'un réseau de stations météo performantes et rechercher les moyens permettant de mettre à disposition ces outils le plus largement possible à l'ensemble des agriculteurs, et en particulier aux membres des collectifs DEPHY et groupes 30 000.

2. Suivre et s'appuyer sur les réseaux en place pour favoriser la capitalisation, massifier la transition agro-écologique et réduire le recours aux PPP

Faire rayonner 3 000 fermes DEPHY articulées avec les groupes 30 000, les GIEE et l'agriculture biologique et renforcer le développement des modes de production à bas niveau de PPP

- Elaborer une synthèse régionale des résultats obtenus dans les réseaux par filières et par levier et la diffuser aux agriculteurs, en lien avec les ingénieurs territoriaux et les ingénieurs réseaux, les chambres d'agriculture et la CAN et la valoriser dans le cadre d'un colloque par filière (en novembre 2020 pour la viticulture, début 2021 pour la filière GCPE, fin 2021 pour les cultures spécialisées). Ce bilan permettra d'alimenter le suivi des quantités utilisées.
- Mettre à disposition ces résultats et synthèse aux organismes habilités à délivrer des conseils stratégiques.
- Poursuivre les actions de communication engagées dans le cadre du Vinitech / SIFEL notamment sur les matériels et produits de biocontrôle, ainsi que les actions de communication auprès des agriculteurs (journées Cap sans glypho, Rencontres alternatives phytos...).
- Assurer le lien entre les Laboratoires d'Innovation Territoriale (LIT) du VITIREV et les réseaux Dephy et 30 000 existants dans les territoires.
- Améliorer la mobilisation des têtes de réseaux (coopératives, négoce ...) pour qu'ils participent davantage dans l'animation, la coordination et le suivi des réseaux engagés dans la transition agro-écologique.
- Suivre les réseaux engagés au niveau de leurs résultats techniques et économiques et de leurs actions (journées démonstration...).
- Renforcer la capitalisation des données des collectifs (30000, GIEE, LIT et autres) et les échanges inter-collectifs notamment dans le cadre des travaux menés par le GT de la CAE et de la coordination de la capitalisation menée par la CRA.
- Définir un plan d'action spécifique des produits phytopharmaceutiques sur les zones à enjeux eau (aires de captage).

3. Accompagner le plan de sortie du glyphosate

Promouvoir les actions de communication spécifique sur les alternatives au glyphosate (projet Cap sans glypho, journées techniques et démonstrations, thématique spécifique à décliner dans chacun des colloques régionaux par filière...).

4. Assurer le suivi quantitatif des objectifs de la feuille de route Ecophyto

Améliorer les modalités d'analyse des données de vente et d'utilisation. Mieux valoriser les données de la BnVD et suivre et analyser les évolutions en identifiant les causes pour permettre la mise en oeuvre en tant que de besoin de mesures correctives. Traiter spécifiquement le cuivre en lien avec les nouvelles contraintes d'utilisation (lissage sur 7 ans), les CMR, les produits de biocontrôle et utilisables en Bio.

5. Se coordonner, Informer et Former

5.1 Coordonner et améliorer l'information sur les outils d'aide aux investissements

- En lien avec le Conseil régional, se coordonner sur les investissements destinés à l'accompagnement des agriculteurs via le PCAE en privilégiant les matériels de substitution et ceux visant la transition et la transformation des systèmes de production.
- Dans le cadre du comité des financeurs (agence de l'eau, Région, État ...) mieux coordonner les financements des investissements à privilégier par filière. Porter l'effort sur une communication précise avec des exemples par filière.
- Permettre le financement à l'échelle du territoire de la confusion sexuelle toutes filières.

5.2 Préparer les jeunes à la transition agro-écologique par des actions dans les lycées agricoles

Les exploitations des lycées se doivent d'être exemplaires et être des modèles de la transition agro-écologique et de la réduction du recours aux produits phytopharmaceutiques. A ce titre, elles pourraient :

- Contribuer à la mise en place de **plateformes expérimentales** de référence sur le biocontrôle.
- Déployer des dispositifs de formation à la conduite des engins sur des sites dédiés (pulvérisateurs confinés, outils de travail du sol sous le rang, herse, étrille...).
- Mettre en place des actions pédagogiques et des formations spécifiques à l'attention des élèves et apprenants, au changement et l'adoption d'itinéraires de production concourant à la transition agro-écologique et aux méthodes d'utilisation des produits de biocontrôle et les diffuser largement auprès de l'ensemble des élèves des lycées agricoles, via la plateforme numérique AgroSmartCampus notamment.

6. Mobiliser les filières

Les actions sont à porter en priorité sur les filières les plus consommatrices en produits phytosanitaires dans la région et en particulier sur la **vigne, l'arboriculture et les grandes cultures** compte tenu des superficies en jeu, en favorisant le développement de systèmes économes en intrants ou alternatifs, **sans écarter pour autant les petites filières** et leur besoin de solutions sur les usages vides ou mal pourvus. Maintenir une approche globale fondée à la fois sur l'agro-écologie à bas niveau d'intrants tout en renforçant la surveillance du territoire sur les parasites émergents pour prévenir précocement la diffusion à grande échelle de ravageurs ou de plantes invasives toxiques.

Utiliser la certification environnementale Haute Valeur Environnementale comme point d'ancrage pour faire passer de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement en limitant les utilisations abusives. Accompagner la mise en place des plans régionaux des filières végétales sur cet objectif de réduction des produits phytosanitaires de synthèse.

Viticulture

- Assurer le lien avec les actions VITIREV.
- Proposer des alternatives et suivre leur impact sur la réduction des usages de PPP.
- Travailler à la création d'une plateforme numérique dédiée Vitidata en lien avec le BSV mettant en jeux les données de surveillance du territoire, d'utilisation de produits, de pression sanitaire, les données météorologiques et des indicateurs environnementaux.

- Identifier et développer le nombre de parcelles de témoins non traités en vigne sur l'ensemble de la région. L'objectif est de partager des informations à des périodes clés pouvant contribuer à la gestion et au raisonnement de la protection phytosanitaire mais également à la compréhension de la dynamique des maladies en fonction des caractéristiques climatiques (notation de la première tâche de mildiou, évolution de la maladie, date de destruction des TNT, ...).

Grandes cultures:

- Faire le point sur les nouvelles rotations mises en place sur les territoires pour réduire les utilisations de PPP.
- Faire un état des lieux sur le territoire de la mise en place du travail simplifié des sols en particulier de l'agriculture de conservation, et des semis sous couverts (avantages/inconvénients) ...versus utilisation du glyphosate
- Définir un plan d'action spécifique des produits phytopharmaceutiques sur les zones à enjeux eau (aires de captage prioritaires).

Arboriculture

- Rechercher et développer de nouveaux moyens de pulvérisation comme la pulvérisation à poste fixe, en lien avec les instituts techniques comme le CTIFL et favoriser le développement de produits de biocontrôle.
- Analyser plus avant les impasses techniques susceptibles de contrecarrer un objectif de réduction du recours aux PPP.
- Mettre en oeuvre des stratégies de lutte écartant le risque de favoriser le recours aux PPP.

Filières légumières, maraîchères et horticole et des pépinières

- Prévenir le risque d'un retour en arrière du fait de la disparition de Substances Actives préjudiciable à la PBI (Protection Biologique Intégrée) en analysant plus avant les impasses techniques susceptibles de mettre à mal la PBI.
- Analyser la situation des usages mineurs et orphelins pour trouver des solutions adaptées pour éviter la disparition de filières mineures de production.

7. Accompagner la concertation locale

Restaurer le lien entre agriculture et citoyens dans les territoires

- Poursuivre le traitement des signalements déclarés dans PHYTOSIGNAL et dresser un bilan annuel.
- Participer aux actions du PRSE et du PRST, et suivre les projets d'étude sur les contaminations des populations mis en place sur le territoire (ex : projet PESTIRIV).
- Valoriser les résultats des contrôles par la mise en oeuvre d'actions correctives collectives partagées.
- Porter et piloter l'action 7 du VITIREV en développant des outils de médiation.
- Assurer la cohérence avec les travaux conduits par les Laboratoires d'Innovation Territoriale (LIT) du VITIREV qui vise à constituer des outils de concertation locale et de développement de projets de territoire et valoriser les résultats de ces travaux dans les autres filières.
- Définir un plan d'action spécifique des produits phytopharmaceutiques sur les zones à enjeux eau (aires de captage).
